



# SAISIE ARRET SUR SALAIRE ET ACOMPTE SUR SALAIRE

Par **alouette3145**, le **02/03/2011** à **09:04**

Bonjour,

J'ai une saisie arrêt sur salaire par le centre des impôts, j'ai demandé malgré tout un acompte sur salaire de 300,00 euros, mon employeur refuse de me verser un acompte sur salaire en m'indiquant que la législation interdit le versement d'acompte.

Précisions : salaire perçu après saisie environ 1250 euros.

Merci pour votre réponse

Par **P.M.**, le **02/03/2011** à **09:13**

Bonjour,

Déjà, l'employeur doit respecter [le barème des saisies sur rémunération](#)

Ensuite, l'employeur doit obligatoirement vous verser un acompte par quinzaine si vous êtes mensualisé et que vous le demandiez en fonction du temps de travail et en tenant compte de la saisie à venir sur le mois considéré...